

# La compétence de Jérôme en hébreu

## Explication de certaines erreurs

L'objet de la présente étude est d'examiner certains passages de l'œuvre de saint Jérôme qui suscitent des doutes sur ses compétences en hébreu. Nous nous limiterons à ses ouvrages exégétiques : Commentaires bibliques et Lettres d'exégèse. Les Commentaires seront cités d'après la récente édition du *Corpus Christianorum*<sup>1</sup>, tandis que les Lettres seront indiquées d'après l'édition des *Universités de France*<sup>2</sup>. En marge de cette étude, qu'il faut considérer comme une modeste contribution à la recherche hiéronymienne, qu'il nous soit permis d'exprimer notre hommage à Dom Antin de l'Abbaye bénédictine de Saint-Martin à Ligugé ; sa vaste connaissance et l'hospitalité que lui et ses frères ont su m'offrir constituent pour moi une source intarissable d'inspiration et de gratitude.

Parmi les nombreux travaux exégétiques de Jérôme, les *Quaestiones Hebraicae in Genesim* occupent une place d'honneur<sup>3</sup>. Leur valeur philologique, qu'on devine à travers leur titre, n'a pas échappé à F. Cavallera, qui souligne : « Ces *Quaestiones* représentent avant tout une offensive hardie en faveur de la *Veritas hebraica* contre le texte des *Septante*... De là un livre plein de renseignements intéressants, s'attardant plus volontiers aux questions de fait linguistiques, au rétablissement de ce qu'il croit le texte authentique et à son élucidation littéraire<sup>4</sup> ». Les *Quaestiones*,

---

1. *Corpus Christianorum*, Series latina, vol. LXXII seq., Brepols, Turnhout (Belgique), 1959 seq. (mentionné sous le sigle CC).

2. SAINT JÉRÔME, *Lettres*, texte établi et traduit par Jérôme Labourt, Les Belles Lettres, Paris, vol. I-VIII, 1949-1963.

3. Voir M. RAHMER, *Die hebräischen Traditionen in den Werken des Hieronymus : Quaestiones in Genesim*, Breslau, 1931, et l'étude citée à la note suivante.

4. F. CAVALLERA, *Les Quaestiones hebraicae in Genesim de s. Jérôme et les Quaestiones in Genesim de s. Augustin*, dans *Miscellanea Agostiniana*, II, Rome, 1931, p. 360-361.

en effet, constituent de la part de Jérôme un effort louable en vue de pénétrer plus profondément dans les arcanes de la langue hébraïque et de traiter plus systématiquement les versets bibliques en donnant la priorité, non pas à l'anagogie, mais, fait rare dans l'herméneutique de l'époque, à la philologie proprement dite. Ces *Quaestiones* demeurent dans l'histoire de l'exégèse biblique un témoin unique de ce genre et n'ont pas eu d'imitation durant le Moyen Age. Or, un examen détaillé de ces *Quaestiones* révèle des bizarreries qui méritent d'être décrites.

Examinons d'abord le cas de la conjonction de coordination אולם ('ulam) qui signifie « mais » ou « pourtant ». Cette conjonction est loin de constituer un *hapax legomenon* biblique ; elle figure, en effet, dans les passages suivants : *Gen.* xxviii, 19 ; xlvii, 19 ; *Ex.* ix 16 ; *Nom.* xiv, 21 ; *Jug.* xvii, 29 ; *1 Sam.* xx, 3 ; xxv, 34 ; *Mich.* iii, 8 ; *Job* i, 11 ; ii, 5 ; v, 8 ; xi, 5 ; xii, 3, 4 ; xiv, 18 ; xvii, 10 ; xxxiii, 1. Notons en passant que, dans la *Vulgate*, cette conjonction est partout fidèlement traduite, ce qui atteste la connaissance qu'en avait Jérôme. En général le mot est rendu par *nihilominus* (néanmoins). Malheureusement, un doute surgit lorsqu'on regarde de près les *Quaestiones*...

Examinons *Gen.* xxviii, 19 :

וַיִּקְרָא אֵת שֵׁם הַמָּקוֹם הַהוּא בֵּית-אֵל, וְאוֹלָם לְוֵן שֵׁם הָעִיר לְרֵאשֶׁנָּה.

(A ce lieu il donna le nom de Bethel, mais [en hébreu il y a 'ulam] auparavant la ville s'appelait Luz). Les *Septante* ont — curieusement — contracté les vocables 'ulam et Luz :

Καὶ ἐκάλεσεν Ἰακωβ τὸ ὄνομα τοῦ τόπου ἐκείνου Οἶκος Θεοῦ καὶ Οὐλαμλους ἦν ὄνομα τῆ πόλει τὸ πρότερον.

(A ce lieu il donna le nom de Maison de Dieu et Ulamluz était son nom auparavant). Si l'on se reporte à l'édition de la *Vetus Latina*, on voit que cette variante fautive a été adoptée par certains traducteurs<sup>5</sup> et on y découvre une forme de texte assez semblable :

« Appellauitque nomen loci illius domus dei et Ulamaus nomen erat ciuitati antea<sup>6</sup> ».

Jérôme avait remarqué facilement l'erreur des *Septante* ; car, à l'encontre de ses contemporains, il lisait et identifiait les caractères hébraïques. Il était donc capable de constater que les mots hébraïques avaient été contractés. Aussi souligne-t-il, non sans un rien de raillerie, dans ses *Quaestiones* :

« Et uocauit Iacob nomen loci illius Bethel, et Ulammaus erat nomen ciuitatis prius : ...Vnde ridicule quidam uerbum hebraicum *ulam* nomen esse urbis putant, cum *ulam* interpretatur prius. Ordo itaque iste est lectionis : ' Et uocauit nomen loci illius Bethel, et prius Luza uocabulum

5. Quant au rapport entre la *Vetus latina* et la *Vulgate*, voir, par exemple, R. WEBER, *Le Psautier Romain et les anciens psautiers latins*, Collectanea Biblica Latina, X, Rome, 1953.

6. Voir l'édition de la *Vetus latina*, éd. B. FISCHER, Freiburg, 1949, ad locum.

ciuitatis'. Antiquae omnes scripturae uerbo *ulam* siue *elem* plenae sunt, qui nihil aliud significat nisi *ante* aut *prius* uel *uestibulum*' ».

En ce qui concerne l'*Ancienne latine* et la version des *Septante*, on ne saurait trop approuver Jérôme : il résumait succinctement les propos relatifs à Ulamluz déjà avancés. La seconde partie de son observation est, pour le moins qu'on puisse dire, étrange. Jérôme y déclare, d'une manière qui ne laisse point de place à la moindre manœuvre ultérieure et sans qu'on puisse alléguer le prétexte d'une faute due au copiste, que les seuls sens du mot '*ulam* sont « auparavant » (*prius*) ou « vestibule » (*uestibulum*).

Sans poser la question de savoir comment le même vocable peut désigner à la fois un adverbe et un substantif, il est plus intéressant de se demander quelle est l'origine de cette affirmation erronée qui ignore le vrai sens de '*ulam*. Le sens de « auparavant » (*prius*) est certainement dû à la version des *Septante* : le vocable hébreu qui signifie « auparavant » est en effet *larichona* (לראשונה), traduit en grec par le mot πρότερον. Jérôme ne s'en est pas rendu compte ; il a pensé à tort que le mot hébreu traduit par πρότερον était '*ulam* ; et il a complètement négligé, dans sa critique textuelle, le mot *larichona*.

L'autre sens, celui de « vestibule », résulte, nous semble-t-il, d'un substantif homonyme qui figure dans les livres prophétiques. Ainsi, dans son Commentaire sur *Joël*, II, 17, Jérôme souligne : « *Vlam*, quam nos ante fores templi porticum possumus dicere<sup>8</sup> ». Il reste cependant un point obscur à élucider : comment cette conjonction '*ulam* a-t-elle été fidèlement traduite dans la totalité des autres passages que nous avons relevés ? Les versions grecques et latines, sur lesquelles Jérôme avait toujours tendance à garder le silence lorsqu'elles n'étaient pas fautives, surgissent silencieusement... et nous fournissent la réponse. Grâce à un rapprochement et à une comparaison minutieuse, Jérôme réussit à traduire des termes, qui, de son propre aveu, échappaient à sa connaissance.

Une faute d'un autre ordre, et d'une grande curiosité, apparaît dans les mêmes *Quaestiones*. Tâchant d'expliquer l'étymologie du nom de Sarah, Jérôme signale :

« In hebraeo habetur : ' non uocabis nomen eius Sarai ', id est non dices ei : ' princeps mea es ', omnium quippe gentium futura iam princeps. Quidam pessime suspicantur ante eam *lepram* fuisse uocitatum et postea *principem* : cum *lepra saraih* dicatur, quae in nostra quidem lingua uideatur habere similitudinem, in hebraeo autem penitus est diuersa. Scribitur enim (*saraih*) per ' sade ' et ' ain ' et ' res ' et ' tau ' ; quod multum a superioribus litteris, id est ' sin ', ' res ' et ' he ' quibus Saraa scribitur, discrepare manifestum est<sup>9</sup> ».

7. CC LXXII, p. 34.

8. CC LXXVI, p. 185.

9. CC LXXII, p. 22.

En ce qui concerne la similitude entre les transcriptions latines de Sarah et du terme qui signifie lèpre, Jérôme a parfaitement raison. La tradition selon laquelle le nom primitif de Sarah aurait été associé à cette maladie est aussi absurde qu'inconnue. Aucune source rabbinique ou talmudique ne rend le moindre écho qui puisse corroborer cette hypothèse. En outre, Jérôme n'éprouvait pas la moindre difficulté à deviner que le sens de Sarai est « notre dominatrice » ; la Bible le dit d'une façon très claire : « Je la bénirai et elle deviendra (mère) de peuples ; des rois de peuples sortiront d'elle » (*Gen. xvii, 16*). Mais, comme il arrive souvent, une correction peut entraîner une faute.

En effet, dès que nous restituons l'épellation proposée par Jérôme, une petite surprise nous attend. Selon Jérôme, le mot hébreu qui désigne la maladie contagieuse s'épelle צערה ; mais, en réalité, il s'écrit צרעה et nous aurions dû lire dans le texte hiéronymien : « per ' sade ' et ' res ' et ' ain ' et ' tau ' ». On pourrait certes invoquer la possibilité d'une variante fautive et disculper Jérôme. Malheureusement, cette leçon est commune à tous les manuscrits ; et l'évocation permanente d'un scribe naïf qui ignorait l'hébreu excluait toute critique textuelle. Ne sera-t-il pas plus juste d'attribuer cette faute à Jérôme lui-même et d'en relever les origines ? Le nom de Sarah figurait, en effet, dans le texte qu'il avait devant les yeux et il n'éprouvait pas la moindre difficulté à l'épeler. Il n'en était pas de même du vocable צרעה *sarath* (« lèpre »), qui ne figurait pas dans le texte biblique en question. Comme Jérôme le souligne justement, il s'agissait d'une tradition orale extrabiblique. Le mot *sarath* se trouve, il est vrai, dans la Bible ; mais, pour des raisons que nous exposons plus loin, Jérôme ne pouvait pas vérifier deux passages bibliques à la fois. Il a donc tenté de reconstruire l'épellation ; d'où la métathèse malencontreuse.

Une faute du même genre, et peut-être plus grave, se rencontre dans le *Commentaire sur Ézéchiel*. Examinons attentivement *Ez. xxxviii, 13* :

שָׁבָא וְדֶדָן וְסַחְרֵי חַרְשִׁישׁ וְכָל כְּפִירֵיהּ יֹאמְרוּ לָךְ.

(Sheba, Dedan, les trafiquants de Tharsis et tous ses *jeunes lions* te diront...). La version des *Septante* est différente :

Σαβα και Δαιδαν και εμποροι Καρχηδόνιοι και πασαι αι κωμαι αυτων ερουσιν σοι.

(Sheba, Dedan, les trafiquants de Tharsis et tous ses *villages* te diront...). Le changement opéré par les *Septante* est assez clair. En réalité, les mots qui désignent en hébreu *jeunes lions* et *villages* se ressemblent presque parfaitement. En effet, seule la lettre *iod* qui se trouve dans le vocable qui signifie *jeunes lions* est absente de celui qui désigne les *villages*. Il semble d'ailleurs que la leçon des *Septante* soit l'authentique. Ayant découvert cette différence, Jérôme s'empresse de remarquer :

« Saba et Tharsis et omnes *villae* earum siue *leones* aut *catuli leonum* ut in hebraico continentur. Loquentur ei quae sequuntur. Vt autem pro

*catulis leonum* qui hebraice dicuntur *caphir*, Septuaginta et Theodotio ponerent *villas*, error perspicuus est. Si enim per 'chi' litteram scribas, appellatur *catulus leonis*; sin autem per 'ce', quae hebraice dicitur 'coph', ager appellatur et *villa*<sup>10</sup> ».

Ces remarques contiennent des éléments philologiques qui méritent d'être examinés minutieusement. D'abord, la nomination grecque des lettres 'chi' et 'ce', pour désigner les lettres hébraïques 'caph' (כ) et 'coph' (פ). Mais l'intérêt ne s'arrête pas là, car les lettres initiales du mot qui signifie *jeunes lions* et du mot qui signifie *villages* sont identiques, à savoir 'caph' (כ). La remarque de Jérôme est donc complètement erronée : la lettre 'coph' (פ) sur laquelle se fonderait, d'après lui, la leçon des *Septante*, ne figure ni dans l'un ni dans l'autre mot ; la seule différence entre eux est constituée par la présence d'un 'iod' dans le mot signifiant *jeunes lions*. Dans le cas présent, il serait vain d'envisager l'hypothèse d'une faute de copiste ignare, puisque c'est dans la différence des initiales que Jérôme croit découvrir la raison d'être de la divergence de la version grecque.

Ce passage montre indirectement le cas qu'il faut faire de la légende créée sur la parfaite connaissance de l'hébreu que Jérôme aurait eue. Profitons aussi de l'occasion pour rendre hommage à Érasme, qui fut le premier à découvrir la bévue dont nous venons de parler et qui mit en marge de son édition la phrase telle que Jérôme aurait dû l'écrire<sup>11</sup>. D'autres critiques ne manifestaient pas une aussi belle franchise. Victorius, par exemple, préféra tout simplement insérer la correction d'Érasme dans son édition. Il trouva plus facile d'admettre une telle correction textuelle que de supposer une lacune dans les connaissances de Jérôme.

Les Lettres de Jérôme offrent aussi sur le sujet qui nous occupe de bien curieuses observations. Ces épîtres constituent souvent de véritables leçons où les problèmes de la langue hébraïque sont régulièrement abordés. Le pédagogue en Jérôme a été à plusieurs reprises l'objet d'études admiratives. Ch. Favez écrit par exemple : « Il est impossible de n'être pas frappé par la valeur de ses principes pédagogiques et même par leur caractère moderne<sup>12</sup> ».

Le hasard nous a fait découvrir dans une des lettres de Jérôme un écho direct d'un véritable cours donné à Bethléem. Dans la *Lettre* 108, qui constitue l'Éloge funèbre de son élève Paula, Jérôme retrace l'itinéraire de leur voyage commun en Palestine en 385 et il décrit en détail les réactions

10. CC LXXV, p. 531.

11. « Si enim *caphir* per 'caph' litteram in prima et 'iod' in ultima syllaba scribas appellatur *catulus leonis* sin autem sine 'iod' *chaphar*, ager ». Cf. L'édition de Victorius, *ad locum*, Rome, 1566-1572. Voir *Patrologie latine* de Migne, t. 25, c. 359-360, note a.

12. Ch. FAVEZ, *Saint Jérôme pédagogue*, dans *Mélanges offerts à J. Marouzeau*, Paris, 1948, p. 175.

de la sainte femme devant les lieux sacrés chargés de souvenirs bibliques et évangéliques. Arrivée à Bethléem, elle s'extasie :

« Ille (David) uenturum esse cernebat : ' Ecce audiuimus illum in Ephrata, inuenimus eum in campis siluae '. *Zoth* quippe sermo hebraicus, ut te docente didici, non Mariam matrem Domini, hoc est αὐτήν, sed ipsum, id est αὐτόν, significat<sup>13</sup> ».

(Il [David] contemplant dans l'avenir Celui dont nous autres croyons qu'il est maintenant arrivé : ' voici que nous l'avons entendu en Ephrata, nous l'avons trouvé dans les plaines de la forêt '. Le mot hébreu *zoth*, comme je l'ai appris de *ton propre enseignement*, ne signifie pas Marie, la mère du Seigneur, αὐτήν, mais lui-même, αὐτόν<sup>14</sup>). Ce passage est précieux. D'abord il nous transmet, comme nous l'avons indiqué, un écho bref mais direct des cours donnés par Jérôme. Le fait que ces propos sont de la bouche de Paula ne change pas le fait que c'est Jérôme qui en est le responsable. Il les avait enseignés ; et mieux, il est l'auteur même de cet éloge.

Le verset biblique auquel se réfère Paula n'est autre que le *Psaume CXXXII (CXXXI)*, 6 :

הנה שמעונו באפרתה מצאנוה בשדה יער.

(Voici, on parle d'elle en Ephrata, nous l'avons trouvée aux plaines de la forêt). A simple lecture on constate un fait fort intéressant : le mot *zoth* (זאת) ne figure pas dans le texte biblique actuel et il n'est attesté par aucun manuscrit. Comment donc Jérôme est-il parvenu à forger ce mot ? De toute évidence, il n'a consulté que le texte grec des Septante ; les pronoms grecs αὐτήν et αὐτόν l'indiquent clairement. Ensuite, essayant de restaurer le vocable hébreu qui signifierait αὐτόν, Jérôme a forgé un mot... qui est absent du texte hébreu commenté. Curieux cours d'hébreu que celui où on n'utilise que le texte grec !

Jérôme serait excusable si la restauration était correcte du point de vue grammatical. Mais, comme pour la restauration de *savath*, celle-ci est fautive. *Zoth* désigne bel et bien le féminin, contrairement à ce que déclare Jérôme par la bouche de Paula.

Les Commentaires présentent des fautes du même type. Examinons *Isaïe xxxvii*, 9 :

מכתב לחזקיהו מלך יהודה בחלותו ויחי מחליו.

(Lettre à Ézéchiass, roi de Juda, lors de la maladie dont il fut guéri). Jérôme s'étonne de la traduction des *Septante* :

13. *Ep.* CVIII, 10 (éd. Labourt, *CUF*, p. 169-170).

14. Traduction de J. Labourt.

« Scriptura Ezechiae regis Iudae... miror quomodo soli Septuaginta pro scriptura orationem posuerint, cum oratio *thePhillath* dicatur et non *mactab* que in praesenti loco scribitur<sup>15</sup> ».

En ce qui concerne la stricte critique textuelle, les *Septante* avaient tort de traduire le mot *mactab* (מכתב = lettre) par le terme grec προσευχή qui signifie prière. Il faut noter toutefois que les *Septante* ont traduit d'après le sens. Dans son édition de la Bible, Kittel propose de lire *nichtam* (נחמ = cantique). Toutefois, ce n'est pas la critique textuelle qui nous intrigue, mais la déclinaison nominale proposée par Jérôme. Le substantif hébreu qui signifie prière (*oratio*) et auquel se réfère Jérôme est, à l'état absolu, *thePhillath* (תפילה). Le commentateur, au lieu de le transcrire dans cet état, l'a mis à l'état construit : *thePhillath* (תפילה), tout en lui donnant la valeur grammaticale de l'état absolu. Cette erreur n'est pas mineure ; car, dans le contexte biblique, l'état construit, qui entraîne le génitif, n'est nullement obligatoire.

La raison de cette bévue est assez claire : le substantif *mactab* (dont l'état construit est identique à l'état absolu) figure transcrit dans l'édition grecque. Jérôme n'éprouvait pas la moindre difficulté à le relever. Le cas est sensiblement différent en ce qui concerne *thePhillath*. Ce mot, dont l'état absolu est assez fréquent dans les *Psaumes* que Jérôme connaissait bien, ne figure point dans le texte d'Isaïe, ni en hébreu, ni, bien entendu, transcrit en grec. Il résulte uniquement d'une restitution hiéronymienne à partir de la traduction des *Septante*. Jérôme, se fiant à sa mémoire pour retraduire le terme grec, a trouvé un substantif, correct par la signification, mais qui n'en est pas moins erroné dans sa forme.

Tous les exemples relevés dans cette petite étude se réfèrent à des fautes de type analogue : des mots qui ne se trouvent pas dans le texte biblique que Jérôme commente. Cela ne signifie nullement que ces mots soient absents de la Bible ; ils y figurent, mais ailleurs ; et, dès que Jérôme essaie de les reconstituer de mémoire, il titube.

Jérôme n'éprouve donc pas la moindre difficulté à expliquer des mots présents dans le texte qu'il commente. Reconnaissons-le tout de suite, afin de dissiper tout malentendu : la quasi-totalité de ses explications est aussi juste que fidèle. C'est justement le petit nombre de fautes qui intrigue, d'autant que ce nombre, restreint voire infime par rapport aux cas traités par Jérôme, est en contraste évident avec leur gravité. La cause mérite donc d'être recherchée avec attention.

Jérôme, d'après son propre témoignage, utilisait la fameuse édition des *Hexaples*, où, à côté du texte hébreu et de sa transcription grecque, on pouvait trouver et consulter les quatre traductions grecques de l'époque. Mais ces *Hexaples*, conservés dans la grande Bibliothèque de Césarée<sup>16</sup>,

15. CC LXXIII, p. 445.

16. Voir sa description dans la *Lettre XXXIII* (CUF 2, p. 38).

étaient constitués par des rouleaux. Lorsque Jérôme traite un texte défini, il se contente de copier la transcription grecque du mot hébreu et il la latinise. Quant au sens, rien de plus facile que de le deviner à travers les quatre versions grecques qu'il avait sous les yeux, sans parler des traductions latines qui seront évoquées plus loin.

L'ennui survient lorsque Jérôme est contraint, si j'ose dire, d'expliquer un mot qui ne figure pas sur les colonnes hexaplaïres qui portent le texte qu'il commente. Théoriquement, il pouvait dérouler et enrôler les rouleaux en vue de trouver le mot d'appui qu'il cherchait ; mais, dans la pratique, cette recherche était assez compliquée. D'abord, Jérôme travaillait très vite ; et, même s'il savait où se trouvait le mot d'appui qu'il cherchait, il devait lui être très ennuyeux de dérouler les *Hexaples*. En second lieu, faute d'une concordance biblique, Jérôme était souvent dans l'impossibilité de retrouver rapidement l'endroit cherché. Compte tenu de ces difficultés, il préférait recourir à sa mémoire, qui le trompait plus d'une fois.

Ainsi s'expliquent plusieurs des fautes que nous avons relevées : celles qui concernent les mots *sarath*, צרעת = lèpre ; *'ulam*, אולם = mais ; *zoth*, זאת = celle-ci ; *thephilla*, תפילה = prière ; mots qui sont absents des colonnes hexaplaïres, pour la simple raison qu'ils l'étaient aussi du texte hébreu correspondant.

À côté des traductions grecques se tiennent modestement les traductions latines, dont certains diminuent la valeur au profit de l'originalité de Jérôme. Il serait fastidieux de dresser la liste complète des passages de l'œuvre hiéronymienne qui mentionnent ces *Codices latini*. Jérôme ne les évoque, en réalité, que lorsqu'ils sont défectueux. Mais il les utilisait aussi dans leurs bonnes traductions, sans souffler mot de leur existence, comme le montre, croyons-nous, l'exemple suivant.

Examinons, en effet, *Jérémie xxxi, 2* :

מצא חן במדבר.

(Maša hen bamidbar : il a trouvé grâce au désert). La version des *Septante* est sensiblement différente :

Εὔρον θερμὸν ἐν ἐρήμῳ

Jérôme explique la variante grecque et il s'attaque aux traductions latines :

« Ridicule in hoc loco latini codices, ambiguitate uerbi graeci, pro *calido*, *lupinos* interpretati sunt ; graecum enim θερμὸς utrum significat, quod et ipsum non habetur in hebraeo... Est enim scriptum *hen*... Soli LXX posuere calidum putantes ultimam litteram ' m ' esse. Si enim legamus *hen* per litteram ' n ' *gratia* dicitur ; si per ' m ' *calor* interpretatur<sup>17</sup> ».

17. CC LXXIV, p. 298-299.



La remarque est très juste. Les *Septante*, au lieu de traduire le vocable *hen* (חן = grâce), traduisaient la variante *hom* (חם = chaleur), θερμός en grec. Mais θερμός a un autre sens, celui de *lupin*, la plante dont les fleurs de diverses couleurs sont disposées en grappe. Le traducteur latin anonyme a choisi ce second sens, peut-être parce qu'il lui semblait mieux convenir en l'occurrence. Jérôme a donc raison de blâmer le procédé du traducteur latin qui n'a pas daigné consulter le texte hébreu ou qui n'était pas en mesure de le faire.

Mais dans le Commentaire d'*Isaïe* Lxv, 8, où Jérôme se réfère au même verset de Jérémie, nous le voyons pratiquer le procédé qu'il condamne chez le traducteur latin antérieur. Jérôme y note en effet :

« Pro eo quod scriptum est θερμός hoc est quasi *calidum*, latinus interpres, uerbi ambiguitate deceptus, *lupinum* interpretatus est, in quo et græcorum plerique errant. Et tamen sciendum in hebraico, pro *calore*, scriptum esse *thoda* quod interpretatur *gratia*<sup>18</sup> ».

Dans ce passage, Jérôme présente la remarque de son Commentaire sur Jérémie, mais en évoquant cette fois le mot *thoda* (תודה = grâce). Qu'il connaisse fort bien le sens de ce mot, nous n'en doutons pas<sup>19</sup>. Malheureusement, il ne figure pas dans le texte de Jérémie, qui a bien la leçon *hen*, attestée par Jérôme lui-même dans son Commentaire. Comment concilier les propos contradictoires de l'exégète ? C'est que, lorsqu'il commentait le livre de Jérémie, il consultait l'édition hexaplaire du prophète et y relevait la leçon *hen* ; tandis que, lorsqu'il rédigeait le Commentaire d'*Isaïe*, il lui était difficile voire impossible, pour les raisons signalées plus haut, de reconstituer cette leçon.

Reste à expliquer l'origine mystérieuse du mot *thoda*, absent du lemme biblique. A notre avis, la réponse est assez simple : Jérôme utilisait, lorsqu'il commentait le verset d'*Isaïe*, deux traductions du livre de Jérémie, toutes deux en latin ; l'une erronée, dont la leçon *lupinum* est justement blâmée par lui ; l'autre correcte, mais dont l'existence n'est pas signalée par lui, où figurait la leçon *gratiam* qui est la bonne traduction de *hen*. Jérôme, comme d'habitude, a essayé de restituer le mot hébreu correspondant et sa mémoire lui a donné *thoda*.

Mais ce qui nous intéresse spécialement, c'est le fait piquant que Jérôme ne souffle mot de ce bon manuscrit. Ce procédé qui consiste à ne nommer les sources que lorsqu'elles sont fautives et à taire leur existence lorsqu'elles sont bonnes était, du reste, monnaie courante à cette époque qui ignorait la notion de plagiat. L'ensemble de l'œuvre hiéronymienne constitue, en somme, un calque de ses prédécesseurs grecs. N'accusons point Jérôme de cette pratique ; mais ne nous dissimulons pas ses limites.

18. CC LXXIII, p. 751.

19. Voir son Commentaire sur Amos, CC LXXVI, p. 261 : « Pro laude... quae hebraice dicitur *thoda* ».

Dans une étude de ce genre, il serait aussi injuste que dangereux de porter des jugements hâtifs sur la compétence de Jérôme en hébreu. La compétence linguistique ne se mesure pas avec précision ; et faire passer l'œuvre hiéronymienne au crible des critères de la philologie moderne serait aussi absurde que vain.

Néanmoins on peut, nous semble-t-il, établir pour Jérôme une distinction entre ce que nous proposons d'appeler compétence « active » et connaissance « passive ». Jérôme, de toute évidence, était capable de lire et de reconnaître les formes hébraïques ; il lisait l'Écriture avec une aisance et une célérité qui étonnaient ses contemporains. Mais les exemples que nous avons relevés obligent à ré-examiner sa compétence « active » et à se demander si l'illustre savant était capable de reconstituer couramment des formes qui ne figuraient pas dans le texte biblique qu'il avait sous les yeux.

Eitan BURSTEIN  
Université de Tel-Aviv